

Amiens, le 26 septembre 2023

**Dossier suivi par :**  
Régis DARGNIER  
IA-IPR d'arts plastiques  
regis.dargnier@ac-amiens.fr

[Secrétariat des IA-IPR :](#)  
03.22.82.39.70  
Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Monsieur Régis DARGNIER  
Inspecteur d'Académie  
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts  
plastiques des établissements publics et privés

S/c de Mesdames, Messieurs les chefs  
d'établissement

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

### **Préambule commun à toutes les disciplines**

Comme chaque année, la rentrée scolaire s'accompagne de changements avec de nouvelles classes, de nouveaux élèves, un nouvel établissement pour certains d'entre vous. Ces nouveautés touchent aussi les dispositifs mis en œuvre à destination des élèves. En cette rentrée 2023, elles s'inscrivent pleinement dans la continuité du projet académique *Ambitions 2025 « Former des citoyens libres et éclairés »*.

La mise en place de la nouvelle sixième permet d'accentuer le travail sur les savoirs fondamentaux avec l'intégration d'une heure hebdomadaire de consolidation et/ou d'approfondissement en français et en mathématiques pour tous les élèves. L'accès au dispositif « devoirs faits » est généralisé. Dans la suite de celles de début de 6<sup>ème</sup>, de nouvelles évaluations nationales sont instaurées en 4<sup>ème</sup> en français et en mathématiques. Elles vous permettront de disposer d'informations sur le degré de maîtrise des savoirs et compétences nécessaires à la réussite au DNB. Construites dans la continuité des évaluations de cycle 3, et en cohérence avec les tests de positionnement de la classe de seconde, ces évaluations contribuent à un positionnement à mi-parcours entre le collège et le lycée. Les résultats et leur analyse ont vocation à nourrir la réflexion de la communauté éducative. D'une manière générale, les différentes pratiques d'évaluation des apprentissages tout au long de l'année doivent être au cœur de la réflexion pédagogique : l'évaluation par compétences au collège comme au lycée doit faciliter le suivi et la progressivité de l'acquisition des compétences des programmes. Sa mise en œuvre doit être en cohérence avec les objectifs du socle, les programmes et les attentes des épreuves des examens. Au lycée, le réinvestissement du projet d'évaluation au regard des deux dernières années de mise en œuvre doit pouvoir constituer un appui solide à vos pratiques.

Le déplacement des épreuves de spécialité du baccalauréat des séries générale et technologique en juin implique de revoir l'organisation de l'année de terminale, et en particulier la préparation du Grand Oral. Nous vous invitons à suivre attentivement la parution des prochains BO concernant les programmes qui définiront le périmètre de l'évaluation.

Au sein de notre académie, l'innovation pédagogique a été valorisée par la validation de 115 projets labellisés « Notre Ecole Faisons La Ensemble – Conseil National de la Refondation » en complément des projets CARDIE. Ces projets concourent à travailler autrement au profit de la réussite des élèves. Ce dispositif est toujours actif et toute remontée via votre établissement sera examinée par la commission académique tout au long de l'année.

Chers collègues, vous avez à cœur, nous le savons, de faire vivre les valeurs de l'école, c'est-à-dire les valeurs de la République, au sein desquelles nos élèves peuvent construire des savoirs qui émancipent et une culture qui unit.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire, épanouissante professionnellement, et nous nous réjouissons de vous accompagner dans vos projets.

## Organisation de l'enseignement des arts plastiques

La présence d'une formation en arts plastiques à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) au sein de notre académie nous amène à accueillir 8 professeurs fonctionnaires stagiaires : 2 mi-temps et 6 temps plein. Cette année, il est proposé 18 supports d'observation pour les masters MEEF M1 et M2, puis 5 supports pour les contractuels alternants en formation à l'INSPÉ.

Certains d'entre vous sont conduits à accompagner ces nouveaux collègues, aussi, je vous remercie pour votre investissement et pour toute l'attention professionnelle nécessaire à leur entrée dans le métier que vous pourrez leur accorder. Les échanges réguliers sur les pratiques pédagogiques entre les enseignants tuteurs, les professeurs stagiaires et les formateurs de l'INSPÉ sont des temps d'enrichissement mutuel.

### Se former

Les formations sont construites en fonction de nos échanges et de l'observation menée dans vos classes, qui permettent de faire émerger des questionnements et d'adapter des ressources à vos besoins. Le programme de formation adopté depuis plusieurs années permettant à tous de bénéficier d'un **parcours singularisé, renouvelé tous les deux ans pour les enseignants au collège**, et faisant alterner des temps d'expérimentation et de réflexion en prise directe avec le terrain, sera enrichi d'un **parcours à candidature individuelle offrant à chacun la possibilité d'approfondir une composante essentielle** de la pédagogie et de la didactique des arts plastiques.

A la demande de certains d'entre vous, nous allons aussi expérimenter cette année le fonctionnement de **Groupes de Recherche en Arts Plastiques (GRAP)** dans le but de favoriser l'échange et le partage de pratiques innovantes entre enseignants.

Toutes ces offres et ces démarches de formation constituent des temps d'échanges et de partages qu'il est fondamental d'appréhender avec attention et intérêt pour un meilleur enrichissement de chacun.

Ouverte depuis de nombreuses années, **la préparation au concours de l'Agrégation interne**, qui a pour la session 2023 encore contribué au succès de deux nouvelles lauréates dans l'académie, est un **véritable lieu de réflexion sur la didactique de la discipline et de la formation continue**.

Enfin, les **certifications complémentaires** (cinéma-audiovisuel, danse, histoire de l'art, théâtre) constituent également des espaces de progression enrichissant dans le parcours professionnel de tout enseignant.

<https://intranet.ac-amiens.fr/preparation-des-concours-examens-et-certifications.html>

### Enseigner au collège et au lycée

« *Privilégiant la démarche exploratoire, l'enseignement des arts plastiques fait constamment **interagir action et réflexion** sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune.* » ([Programmes d'enseignement du cycle des approfondissements cycle 4. Arrêté du 9-11-2015 publié au J.O. du 24-11-2015](#)) Il est primordial de ne pas oublier ce qui fonde la discipline artistique : **la pratique au cœur des apprentissages**.

Aussi, depuis la réforme du lycée, les programmes d'enseignement s'organisent en continuité du cycle 3 au cycle terminal (tous les programmes sont consultables sur le site académique dans la rubrique Enseignements : <http://arts-plastiques.ac-amiens.fr/>)

A ce titre, les champs de compétences travaillés au collège et au lycée sont similaires. C'est pourquoi, s'il apparaît naturel de favoriser **l'expérimentation** au cœur des séances de l'enseignement au collège, il est nécessaire de développer une mise en situation d'apprentissages dynamiques qui soutiennent la notion de **projet**, dimension cruciale dans le parcours de formation de l'élève au lycée.

(<https://eduscol.education.fr/document/24544/download>,

<https://eduscol.education.fr/document/18313/download>, <https://eduscol.education.fr/document/18280/download>)

« *En arts plastiques, la notion de projet apparaît dès lors qu'il y a démarche personnelle de l'élève dans l'intention de réaliser. La démarche de l'élève commence avec le désir d'action et l'envie de réaliser* ». Pour susciter l'engagement de l'élève, il faut donner sens à une situation d'apprentissage en contextualisant les savoirs, en proposant un défi stimulant à relever et en attribuant des rôles vers l'autonomie.

Afin d'insuffler le projet de l'élève à partir du projet pédagogique de l'enseignant, des ressources pédagogiques ont été élaborées de manière collaborative au cours d'une journée de formation des enseignants en lycée et sont désormais disponibles sur le site des arts plastiques de l'académie d'Amiens (<http://arts-plastiques.ac-amiens.fr/738-encourager-le-projet-de-l-eleve.html>)

D'autre part, pour soutenir la compétence « *Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art* », il s'avère propice pour les apprentissages des élèves de **solliciter des références artistiques en privilégiant le contact direct avec l'œuvre**. Il est important de favoriser leur confrontation à la pratique des élèves par un choix diachronique, prenant en compte les formes d'art actuel et en diversifiant les domaines artistiques.

Enfin, « *si le métier du professeur est essentiel, les salles et leurs équipements sont des facteurs décisifs de la réussite des élèves dans cet enseignement* » ([Conseils et préconisations pour l'aménagement des salles d'arts plastiques et leurs locaux annexes au collège](#)). Ainsi, pour accueillir favorablement la pratique créative de l'élève et installer le plaisir partagé d'apprendre en expérimentant, il est essentiel d'exploiter **les espaces de la classe – ainsi que ses équipements** – en aménageant des pôles identifiés de création (découpage-collage, peinture, numérique...) annexés d'espaces dédiés à l'observation et aux échanges collectifs (verbalisation, exposition de travaux, documentation...).

C'est à cette condition que peut se matérialiser concrètement pour l'élève le **retour réflexif à partir de l'agir sensible** explicité par le travail de la verbalisation ([Construire pas à pas l'évaluation formative d'une séquence pédagogique d'arts plastiques au collège](#)). C'est dans ce contexte que l'élève peut identifier plus concrètement la construction de **la progression des apprentissages par approfondissement**, fruit d'une véritable réflexion sur l'articulation entre les différentes parties d'un programme de cycle engagée par l'enseignant ; il s'agit de trouver des fils conducteurs qui permettront de donner du sens à l'ensemble du programme ([Construire pas à pas la progression des apprentissages par approfondissement cycle 4](#))

**Au lycée**, la décision de rétablir les épreuves de spécialité en juin pour la session 2024 va permettre aux enseignants d'accompagner plus sereinement leurs élèves afin de les préparer plus efficacement au baccalauréat.

**Pour la session 2024**, le programme est le suivant : [Programmes et ressources en arts plastiques voie GT](#).

En attendant une prochaine mise à jour, les œuvres, thèmes et questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité en vue de la session 2024 sont : [Œuvres, thèmes et questions de référence session 2024](#)

Enfin, pour inscrire davantage les arts plastiques dans la dynamique des parcours d'orientation des élèves – et contribuer ainsi au parcours avenir – il est important d'accompagner tous les élèves dans la construction de leur itinéraire de formation : pour les collégiens en leur faisant découvrir les supports d'apprentissage des lycées qui offrent des filières optionnelles et de spécialité arts plastiques, et pour les lycéens qui souhaitent intégrer la **CPES-CAAP du lycée Louis Thuillier d'Amiens coordonnée par Christine Bertin** ou des écoles supérieures d'art.

### **Mettre en œuvre l'Éducation artistique et culturelle**

Depuis janvier 2022, **la délégation régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DRAEAC)** sites d'Amiens et de Lille a pour mission d'impulser une politique partenariale dans la mise en œuvre des actions, d'informer les établissements et d'accompagner les équipes pédagogiques dans la structuration de leurs projets. Elle a pour finalité de répondre à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle en Hauts-de-France (objectif 100%).

**L'enseignement des arts plastiques est le cœur même du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle**. Le parcours accompagne et enrichit les disciplines artistiques ; tous les dispositifs, en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France et les collectivités territoriales, sont l'occasion de **penser l'interdisciplinarité et d'accompagner les élèves pour leur épreuve orale du DNB**. Nombreux sont ceux parmi vous qui sont déjà engagés dans cette réflexion.

La **DRAEAC – Site d'Amiens** au sein de son espace numérique propose diverses ressources, dont la charte pour l'éducation artistique et culturelle ([Le 100% Éducation artistique et culturelle Feuille de route 2020-2021](#)) et le référentiel de compétences du PEAC ([Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle et Référentiel](#)), afin de penser la **notion de parcours**. En vue de dynamiser le volet culturel des projets d'établissement, il est recommandé de tirer parti de la part collective du **Pass Culture** – étendue aux niveaux 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> -- en co-construisant avec les structures culturelles et les artistes des projets artistiques pour les élèves. Ce dispositif est opérationnel à partir de la plateforme **ADAGE**. (<http://draeac.ac-amiens.fr>)

## S'appropriier les expressions numériques

Depuis plusieurs années, le groupe de ressources numériques, coordonné par **Clément Chervier**, interlocuteur Académique au Numérique (IAN), développe l'application **Artborescence**. Cette ressource nouvelle et inédite interroge la tension fertile avec les outils et pratiques traditionnels et peut vous offrir le moyen de questionner et d'innover votre approche pédagogique. Des ressources en lien avec les dernières nouveautés techniques et informatiques sont en cours d'élaboration et seront bientôt disponibles.

Le site académique des arts plastiques est animé par **Gautier Dirson**, qui réalise un travail rigoureux et continu pour enrichir régulièrement les différentes rubriques avec **des ressources nationales** préconisées par l'inspection générale et **des ressources d'accompagnement mises en œuvre par l'équipe disciplinaire de formateurs**. Il se doit d'être une référence pour nourrir votre réflexion sur la pédagogie et la didactique des arts plastiques. **Il est le lieu d'une pensée en mouvement**, un espace de valorisation des pratiques pédagogiques innovantes et singulières.

Site académique : <http://arts-plastiques.ac-amiens.fr>

Site national : <https://eduscol.education.fr/2341/arts-plastiques>

Par ailleurs, la lettre Arts Plastiques **Jetée Culturelle**, qui a pour objectif de partager des références culturelles **interdisciplinaires** issues de différents domaines artistiques, va reprendre sa parution.

## Construire son parcours professionnel

Le protocole relatif aux **Parcours Professionnels, Carrière et Rémunération (PPCR)** se poursuit. Trois « rendez-vous » ont lieu à des moments précis du déroulement de la carrière : un premier rendez-vous de carrière a lieu lors de la deuxième année de l'échelon 6 de la classe normale (au 31 août de l'année en cours), un deuxième rendez-vous de carrière à l'échelon 8 entre 18 et 30 mois d'ancienneté (au 31 août de l'année en cours) et un troisième rendez-vous de carrière la deuxième année de l'échelon 9 (au 31 août de l'année en cours). Chaque rendez-vous de carrière se compose de trois éléments distincts : une inspection individuelle, un entretien avec l'inspecteur et un entretien avec le chef d'établissement. Les intéressés ont normalement été informés en juillet 2023 qu'ils étaient éligibles à un rendez-vous de carrière. Le mode d'emploi du rendez-vous de carrière est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Des **visites d'accompagnement** de votre parcours professionnel, hors PPCR, sont aussi programmées et concernent les enseignants en début de carrière et les enseignants dans la dernière partie de carrière. Les personnels contractuels - nécessitant un suivi particulier – bénéficient d'une **visite conseil** et peuvent accéder à des ressources simples afin de les accompagner dans leurs premiers pas avec la classe (<http://arts-plastiques.ac-amiens.fr/154-premier-pas-avec-les-eleves.html>)

La rencontre avec un inspecteur est un moment privilégié où la pédagogie en action est évaluée. L'observation d'une séance est indispensable, mais l'évaluation s'appuie également sur l'échange qui suit cette observation, moment essentiel qui permet à l'enseignant de **prendre du recul pour mener une réflexion critique** sur ce qui a été donné à voir et au-delà sur sa façon d'enseigner et d'investir les temps de formation quels qu'ils soient.

**Repères pour les visites d'inspection** : <http://arts-plastiques.ac-amiens.fr/385-les-modalites.html>

Pour rappel, il est impératif **d'activer votre adresse électronique professionnelle** *prenom.nom@ac-amiens.fr*, seule adresse qui vous permettra de figurer sur la liste de diffusion « arts plastiques » et de communiquer avec l'inspection pédagogique régionale, et sur laquelle vous recevrez des informations officielles du rectorat et du ministère. Il vous est aussi conseillé de privilégier une connexion directe à l'Intranet de l'académie d'Amiens (<https://intranet.ac-amiens.fr/>) afin de visualiser sur le même portail les multiples accès qui s'offrent à vous (Arena, lprof, M@gistere, Adage, ENT, Colibris, Tribu...).

Enfin, cette année scolaire, je renouvelle ma confiance pour les collègues enseignants associés au pilotage disciplinaire ; je serai donc secondé dans la mission d'inspection par **Christine Bertin et Laure Basset**. La coordination de la discipline auprès de l'Ecole Académique à la Formation Continue (EAFC) sera assurée par **Jérôme Lenouvel** et la coordination du groupe « arts » au sein de l'équipe de la DRAEAC sera menée par **Caroline Fauray**. Je remercie ces professeurs référents pour leurs compétences et leur investissement, ainsi que les professeurs ressources qui apportent leur concours à la formation, à l'accompagnement et au tutorat.

Par sa personnalité et son identité, chaque enseignant affirme une singularité pédagogique. C'est ainsi que l'espace de la classe pensé, organisé et optimisé doit participer à stimuler la mise en action des élèves. A l'image de l'engagement dont vous savez faire preuve continuellement, je vous encourage à soigner l'environnement dans lequel vous évoluez, afin que chacun de vos élèves se sente accueilli, valorisé et respecté.

Je tiens à vous remercier encore une fois pour votre dévouement à l'éducation et pour le rôle essentiel que vous jouez dans la vie de nos élèves. Je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui, titulaires, stagiaires et contractuel(le)s ont rejoint depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 l'académie d'Amiens.

Excellente année scolaire à toutes et à tous.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a smaller 'A' and 'R'.

Régis DARGNIER